

La plus grande normalité

Non, ce n'est pas l'enfer ici ; au bureau, il y a des photos qui rendent la place de travail plus agréable, la Statue de la liberté, le Golden Gate Bridge, la Tour Eiffel, la cathédrale Basilius avec ses couleurs au bord de la Place rouge à Moscou, des photos comme tirées des prospectus de Kuoni. A côté, il y a des Jenisch qui vivent dans des caravanes, déclare le directeur adjoint du centre d'aide d'urgence, parfois ils nous disent des choses que nous ne voulons pas du tout savoir ; nous ne savons souvent pas grand-chose des personnes qui habitent ici et dont les photos sont accrochées au mur avec des aimants de couleur. Deux personnes n'ont pas le droit d'entrer, un visiteur, un criminel, en 2001, il était très jeune et tout à fait convenable, dit le directeur adjoint, aujourd'hui, c'est une épave, on veille de manière ciblée à ce que ce soit le plus difficile possible pour les gens.

Sur un rayon, il y a de la nourriture d'urgence pour les gens qui viennent de prison, tout du M-Budget, des spaghettis, du riz, des pelati, du thon. Tout est fonctionnel, pratique, clairement ordonné, la chambre de jeu, la bibliothèque, la boutique de vêtements, le local de nettoyage, la buanderie. Et il est toujours noté soigneusement qui a reçu quoi pour qu'un d'entre eux n'ait pas l'idée de convertir le pull H&M en argent.

Pourtant, les requérant-e-s d'asile sont également des client-e-s. Comme dans chaque entreprise, on veille ici aussi à la «satisfaction de la clientèle», sur 90 clients, il y en a environ 60 qui sont de satisfaits à très satisfaits, mais, concède le directeur, le sondage est modérément parlant car il est fait par les intéressés eux-mêmes...

Put your shoes on, lance-t-il à un jeune homme qui marche pieds nus dans la neige.

Je n'ai pas peur, jamais, a dit cet homme de 27 ans ; il parle le suisse allemand avec un fort accent mais bien des Alémaniques pourraient lui envier son vocabulaire, pensé-je, un peu irritée par la curiosité insistante avec laquelle le jeune homme me demande le sens et le but de ma visite au centre d'aide d'urgence – comme si c'était moi la bête curieuse et pas lui. Et bien sûr, il a raison car dans cette minuscule enclave de requérant-e-s d'asile débouté-e-s, je suis moi-même l'étrangère suspecte qui a dû préalablement obtenir une autorisation de visite et qui, maintenant, n'ai pas le droit de faire guère plus d'un pas sans être accompagnée par la direction du camp. Il fait froid dehors et chaud et humide dans les containers, tous les chauffages marchant à plein. David, qui ne s'appelle pas ainsi, est



Solidarité sans frontières

**BULLETIN
SOLIDARITÉ SANS FRONTIÈRES**

NR. 1, MARS 2011

WWW.SOSF.CH



Les photos de cette édition donnent un aperçu varié de l'engagement multiple pendant la campagne du double non contre l'initiative sur le renvoi et le contre-projet. La présente photo a été prise à Schaffhouse.

venu d'Angola en Suisse à l'âge de 17 ans, seul, dit-il, son père était mort et il ne sait pas où est sa mère si tant est qu'elle vit encore. Ce qui le rend si libre, si affranchi de toute peur, c'est qu'il n'a rien à perdre dans la vie que sa vie elle-même. Et sa croyance, la conviction qu'il y a un futur pour lui. Un jour, il se passera bien quelque chose qui lui offrira un avenir ici en Suisse, un permis de séjour et un permis de travail. Rien ne peut lui enlever cette croyance, cette conviction, ni la décision négative sur l'asile, ni les 18 mois de détention en vue du refoulement, ni le fait qu'il y a déjà sept ans qu'il espère en vain. Je n'ai jamais vu, en si peu de temps, autant de personnes croyant autant à l'in vraisemblable, mais en fait à la plus grande normalité, à savoir qu'ils aient un jour une possibilité de prendre eux-mêmes leur vie en mains.

Ruth Schweikert, écrivaine

Campagne **Pages 2-3**
contre le régime de l'aide d'urgence

Members only **Pages 4**
Politique d'asile au Danemark

Dossier **Pages 5-8**
2xNon – rétrospective sur
la campagne référendaire

BRISER LE DÉSESPOIR ORGANISÉ

Campagne commune sur l'aide d'urgence

Avec leur campagne commune en cours depuis le début de février, Amnesty International, Solidarité sans frontières, l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés et l'Observatoire suisse du droit d'asile et des étrangers demandent un abandon du régime de l'aide d'urgence.

Les personnes en détresse ont droit aux moyens « indispensables pour mener une existence conforme à la dignité humaine ». C'est la promesse faite par la constitution fédérale à son article 12. Depuis le durcissement de la loi sur l'asile et l'extension de la suppression de l'aide sociale en 2008, ce droit fondamental a été transformé en outil de démoralisation des requérant-e-s d'asile débouté-e-s. Survivre sous le régime de l'aide d'urgence signifie pour ces personnes un isolement social extrême, des tracasseries ciblées, un traitement indigne et une existence insignifiante dans une misère créée artificiellement. Ceux qui obtiennent cette « aide » se retrouvent en plus avec un pied en prison » que ce soit en détention en vue du refoulement pouvant être ordonnée en tout temps ou en détention pénale car les personnes sorties du système de l'asile risquent constamment des amendes pour « séjour illégal », qu'elles ne peuvent pas payer et qui sont ensuite converties en jours de prison. La campagne commune demande maintenant un abandon radical du régime de l'aide d'urgence qui a lamentablement échoué.

Comblent le manque d'information

La campagne vise en premier lieu à informer. Une grande partie de la population a une fausse image de la réalité et campe sur des positions toutes faites comme « les requérants d'asile vivent comme des rois aux frais des contribuables ! ». Ces idées doivent être réfutées de manière ciblée. La campagne doit ainsi permettre aux Suisse-sse-s de prendre conscience de la situation désespérée des personnes à l'aide d'urgence dans notre pays et apprendre à mieux la comprendre. Il y aura une récolte de signatures jusqu'en juin pour une pétition adressée à la conseillère fédérale Simonetta Sommaruga et aux gouvernements cantonaux. La campagne prendra – momentanément - fin par le dépôt de cette pétition.

Quatre cantons en particulier

La plupart des actions de la campagne ont lieu dans un des quatre cantons de Berne, de Vaud, des Grisons et de Zurich. Des revendications concrètes et détaillées seront émises pour chacun d'eux car le régime de l'aide d'urgence présente des irrégularités fortement variables d'un canton à l'autre: par exemple, alors que le canton de Zurich crée des situations intenable en ne faisant que distribuer des bons Migros, le canton des Grisons est surtout mis au pilori parce qu'il sépare les familles.

Container, tampons et cornettes

La palette des actions est large. Par exemple, la deuxième semaine de février, un container a été installé sur la Stauffacherplatz de Zurich pour illustrer le caractère inhumain de l'habitat et de la situation de vie des personnes à l'aide d'urgence et éveiller l'intérêt des médias. A l'intérieur du container, il y a eu plusieurs événements et d'autres actions ont été menées à proximité. Déjà peu avant Noël, le réseau solidarité de Suisse orientale avait organisé une action semblable avec succès à St Gall. A Berne, les parlementaires se sont vus remettre une « ration d'aide d'urgence » au début de la session: un paquet de cornettes dans le but de montrer la monotonie et la pauvreté des plans quotidiens des repas des personnes à l'aide d'urgence. Les tampons hygiéniques distribués en même temps devaient faire prendre conscience que le pécule de 8.50 CHF par jour est plus que mince pour couvrir, en plus de la nourriture, les besoins essentiels d'hygiène personnelle. La campagne prévoit aussi une exposition itinérante de photos, des points d'information, la documentation de cas particuliers, la tenue de stands dans la rue, du lobbying politique ainsi que la pétition déjà citée avec les principales revendications.

COMMENT SOUTENIR LA CAMPAGNE SUR L'AIDE D'URGENCE

Participer!

Signer la pétition on line

Signe la pétition on line sous www.nothilfe-kampagne.ch et envoie le lien à tes amis et connaissances.

Distribuer le matériel de la campagne :

• Le set de l'aide d'urgence – Comment se ressent l'aide d'urgence ?

Vous êtes un groupe qui ferait volontiers quelque chose de simple mais de concret ? Alors, commandez le set de l'aide d'urgence qui comprend des bandeaux pour les yeux, des bouchons auriculaires et des sparadraps pour la bouche. Choisissez un endroit animé pour distribuer ces objets dont le sens est expliqué sur des cartes postales.

• Carte postale contre l'aide d'urgence contraire à la dignité humaine

La carte postale informe la population sur notre campagne et contient également la pétition à signer. Merci de retourner les cartes postales signées à Solidarité sans frontières, Neuengasse 8, 3011 Bern

Merci d'envoyer toutes vos commandes à : sekretariat@sosf.ch

Aller aux rendez-vous d'information !

Solidarité sans frontières et Amnesty proposent des rendez-vous d'information sur le thème de l'aide d'urgence. Dans la mesure de leurs disponibilités, des personnes directement concer-

nées par l'aide d'urgence parleront de leurs expériences. Plus d'informations sur notre calendrier sous www.nothilfe-kampagne.ch.

Faire des dons !

Merci de soutenir financièrement la campagne et d'adresser vos dons à :

Solidarité sans frontières
Mention « Aide d'urgence »
CCP 30-13574-6

Toute information sur la campagne et son déroulement sous www.nothilfe-kampagne.ch

Différents points chauds, mais but commun

Le rapport de l'office fédéral des migrations (ODM) publié le 27 mai 2010 sur l'aide d'urgence recommande aux cantons divers instruments répressifs grâce auxquels le but du « départ volontaire » des personnes déboutées devrait encore pouvoir être atteint. Pour les organisations participant à la campagne, il s'agit là d'une nouvelle preuve de l'échec du régime de l'aide d'urgence. Les conditions inhumaines et la misère engendrées par la suppression de l'aide sociale sont manifestes. C'est la raison pour laquelle de nombreuses organisations de la société civile se sont engagées depuis assez longtemps contre cette pratique de la démoralisation. Ce qui est nouveau dans la campagne actuelle, c'est que des organisations comme Amnesty International et l'OSAR se retrouvent ensemble aux côtés de groupes comme augenauF Zurich, le bureau d'accueil des sans-papiers de Berne ou le collectif Droit-de-rester de Lausanne.

Ce mélange entraîne certains nuances dans la formulation du but de la campagne. La « réflexion fondamentale sur le régime de l'aide d'urgence » sollicitée par l'OSAR et Amnesty ne peut avoir qu'une conséquence pour les mouvements de la base et pour Solidarité sans frontières, à savoir la « levée de la suppression de l'aide sociale pour les NEM et les requérant-e-s d'asile débouté-e-s ». Les participants à la campagne sont en revanche tout à fait d'accord dans leur critique fondamentale du régime de l'aide d'urgence qui est insupportable pour les personnes concernées et dont les buts bureaucratiques ne peuvent pas non plus être atteints par davantage encore de répression. Les principales revendications de la campagne relèvent d'un compromis entre les participants pour s'en prendre une bonne fois avec force à l'inhumanité. ❀

Moreno Casasola



Pas de renvoi pour les femmes enceintes !

Ce que demande la campagne sur l'aide d'urgence

La mise en œuvre concrète du régime de l'aide d'urgence relève de la compétence des cantons. Cela conduit à une véritable « compétition de la restriction » qui débouche sur des irrégularités spécifiques et parfois absurdes d'un canton à l'autre. C'est pourquoi, la campagne connaît des revendications spécifiques aux divers cantons en fonction des particularités répressives de chacun d'entre eux. Les revendications fondamentales sur le plan fédéral seront déposées par le biais de la pétition adressée à la conseillère fédérale Sommaruga. Elles se résument en six points :

- Le système méprisant et indigne de l'aide d'urgence ne saurait être durci davantage mais doit être foncièrement repensé !
- En particulier les personnes vulnérables comme les personnes traumatisées, les malades, les femmes enceintes, les mineurs non accompagnés, les familles avec enfants et les femmes seules ne sauraient être exclues de l'aide sociale !
- Les droits de l'enfant comme le droit d'aller à l'école ou d'avoir une alimentation saine doivent être garantis en tous les cas !
- Les demandes ayant trait à la santé doivent être examinées par un personnel médical qualifié !
- Les droits fondamentaux ne sauraient être violés !
- Au lieu d'étendre le système onéreux et inefficace de l'aide d'urgence, il faut développer des alternatives !

Vivre dans l'aide d'urgence tient de la contrainte par corps. En effet, les requérant-e-s d'asile concerné-e-s sont en quelque sorte contraint-e-s de partir « volontairement » par toute une panoplie de pures tracasseries. L'individu en tant que tel est juste encore perçu comme un vol de renvoi en attente. Le rapport du « bureau Vatter » édité par l'ODM en mai 2010 exprime bien cette perception en traitant incidemment les personnes à l'aide d'urgence de personnes « qui, malgré leur statut, ont encore des projets de vie... ». Cette approche froide et technique des individus concernés est l'expression linguistique effrayante du « régime de démoralisation » organisé par les autorités. Non seulement ce système est inhumain, mais encore il a échoué les personnes continuent d'être ici et ont besoin de notre solidarité. C'est pourquoi, pour Solidarité sans frontières, il ne peut y avoir qu'une alternative possible : la levée complète de la suppression de l'aide sociale.

DANEMARK » LA FIN DU RÊVE HUMANITAIRE

Members only!

Le Danemark est devenu un club de VIP dont il est difficile de devenir membre.

Depuis son entrée en fonction en 2001, le gouvernement libéral conservateur est soumis au bon vouloir du parti populaire danois de tendance nationaliste. Cette dépendance a conduit à de constantes restrictions dans le droit d'asile et des étrangers. La première modification radicale, intervenue en 2002 déjà, portait sur les critères de l'asile, l'aide sociale, le regroupement familial, les permis humanitaires et l'accès aux autorisations d'établissement et à la naturalisation. Il y a encore eu ensuite quatorze durcissements. Alors que des cartes vertes temporaires ont été introduites et que les séjours aux fins d'études ont été facilités, les chances de pouvoir vivre au Danemark ont massivement diminué pour les réfugiés et les immigrant-e-s pauvres. En 2005, même les critères pour l'acceptation des réfugiés contingentés ont été modifiés » au lieu de choisir les plus faibles, le Danemark décide maintenant en faveur de ceux qui sont le mieux « aptes à l'intégration ».

Notion restrictive de réfugié, procédure inéquitable

Depuis 2002, le Danemark n'accorde l'asile plus qu'aux réfugiés qui peuvent prouver une persécution concrète individuelle. Il ne suffit plus de venir d'un pays se trouvant en état de guerre et de faire partie d'une minorité persécutée. Le fait que des proches aient été violées par des soldats ou que la maison de la famille ait été incendiée ne joue aucun rôle. Les réfugiés doivent avoir un passé personnel de militant-e-s d'un groupe d'opposition ou de membre d'une minorité religieuse.

Quatre institutions prennent part à la procédure d'asile » tout d'abord, la police qui établit l'identité de la personne et qui, se basant sur l'itinéraire de la fuite, examine si le Danemark est compétent pour mener la procédure d'asile selon le règlement de Dublin. Dans l'affirmative, les requérant-e-s d'asile doivent remplir un formulaire en indiquant leurs motifs de fuite et sont convoqué-e-s à une audition. Ils-elles ont la charge de fournir les preuves et les informations relatives à leur demande d'asile.

Le service de l'immigration rattaché au ministère de l'immigration décide en première instance. Dans un quart des cas, la procédure se termine ici par les mots « ma-

nifestement infondé ». Toutes les autres décisions négatives sont automatiquement transmises à la Commission de recours pour les réfugiés, qui se compose d'un-e juge, d'un-e avocat-e désigné-e par l'ordre des avocats et d'un-e employé-e du ministère. Les requérant-e-s d'asile peuvent se faire représenter par un-e avocat-e de leur choix. A peu près un tiers des décisions du service sont corrigées par la Commission. Il n'y a cependant pas d'autre recours possible. C'est à nouveau la police qui est compétente pour l'éventuel renvoi forcé des personnes déboutées. Toutefois, le renvoi échoue parfois parce que le pays de provenance refuse la réadmission. Pour échapper au renvoi, une partie des personnes déboutées quitte le camp et passe dans la clandestinité. Les procédures d'asile durent en moyenne 500 jours, mais il arrive que des requérant-e-s restent jusqu'à quatorze ans en situation d'attente parce qu'il est impossible de les renvoyer ou parce que la police ne parvient pas à clarifier leur identité.

Enfin, c'est la Croix rouge qui dirige les camps dans lesquels sont hébergés les requérant-e-s d'asile. Ces camps sont certes ouverts mais ils se trouvent dans des zones éloignées – loin de toute vie sociale. Les frais sont assumés par le service de l'immigration. Les traitements médicaux ne sont pris en charge que s'ils sont urgemment nécessaires. Les requérant-e-s d'asile perçoivent une petite aide financière, mais n'ont pas le droit de travailler. Ils-elles n'ont aucun droit non plus à une formation quelle qu'elle soit. Beaucoup souffrent de la peur et de leur isolement et passivité dans les camps.

Perspectives ?

Des organisations aussi bien danoises qu'euro-péennes et internationales – d'Amnesty International au Comité de l'ONU contre la discrimination raciale – reprochent depuis 2002 au Danemark de ne pas se conformer à ses obligations internationales. Elles émettent des critiques au sujet de la notion restrictive de réfugié, de la conception de la Commission de recours et de l'impossibilité d'attaquer ses décisions ainsi que de la discrimination et de la marginalisation des requérant-e-s d'asile et des immigrant-e-s.

Au cours des premières années suivant la révision de la loi sur les étrangers, le nombre

de requérant-e-s d'asile et la proportion de décisions positives ont fortement chuté. En 2005, seuls 17% des 2-000 nouveaux arrivés ont obtenu l'asile. Grâce à un regain d'attention de la part des médias, la situation dans les camps s'est un peu améliorée. De même, le nombre des demandes d'asile et des reconnaissances a de nouveau augmenté. Sur les 4-000 demandes déposées en 2010, 39% ont abouti à une décision positive en première instance. En comparaison aux pays voisins, le nombre des requérant-e-s d'asile reste toutefois encore très bas. Enfin, les conditions des immigrant-e-s titulaires d'autorisations de séjour se durcissent au fil des années. ❁

Comité en faveur des réfugiés clandestins

Europe de gauche en bas (19)

Le Comité en faveur des réfugiés clandestins

Le « Comité en faveur des réfugiés clandestins » est une organisation humanitaire financièrement et politiquement indépendante. Au Danemark, les réfugiés sont de plus en plus confrontés au racisme et à la xénophobie. Sans cesse, des requérants d'asile passent dans la clandestinité par crainte d'être renvoyés ou, de manière croissante ces dernières années, parce qu'ils veulent vivre avec leur famille mais ne peuvent pas remplir les nouvelles conditions fixées pour un regroupement familial. Notre but est de sortir ces personnes de leur situation et de leur donner une place dans la société.

Durant des années, des réfugiés momentanément dans la clandestinité ont recouru avec succès contre des décisions négatives parce que nous avons pu nous procurer davantage d'informations sur leur cas ou des certificats médicaux. Toutefois, les durcissements de la loi et de la pratique limitent notre marge de manœuvre.

Les réfugiés nouvellement arrivés ont besoin d'informations sur le déroulement de la procédure d'asile et de consultations sur leur cas. Le comité offre chaque semaine de telles consultations à Copenhague et se rend régulièrement dans les camps. En outre, nous aidons les clandestins qui ont des problèmes de santé en établissant un contact avec un médecin de confiance. Bien entendu, nous nous mêlons aussi avec d'autres organisations aux débats portant sur la politique d'asile.

kontakt@flygtningeunderjorden.dk,
www.flygtningeunderjorden.dk

Un contre-pied nécessaire

L'initiative sur le renvoi a certes été acceptée. Toutefois, qu'est-ce qui ne s'est pas passé pour empêcher ce résultat ? Un regard oblique à travers la multiplicité de la campagne pour le double non.

En Suisse, les campagnes référendaires sont la plupart du temps menées par les partis politiques. L'UDC s'était engagée pour son initiative sur le renvoi avec le fracas qu'on lui connaît » beaucoup d'argent investi, porte-parole efficaces parce qu'uniformes et rassembleurs et modèles connus d'argumentation de la droite populiste. Associé au contenu bizarre et dangereux de son initiative, cela a produit quelque chose que la Suisse devait une fois connaître au vu de ces quelques dernières années » une campagne référendaire xénophobe avec la menace d'une débâcle démocratique. Cette situation exigeait tout simplement un contre-pied d'importance.

Manque de courage sanctionné

Qu'ont alors fait les partis représentés au Parlement ? Le PLR, le PDC et le PBD ont fait campagne pour le contre-projet – plus précisément, se sont retranchés derrière lui. A part la propagande du Conseil fédéral et l'« expert de la migration » du PLR, le « Monsieur 18% » Philipp Müller, leur campagne n'a guère été perçue par le public. Le PS a longuement fait attendre sa position. A son congrès de fin octobre, il s'est certes décidé pour un double non, mais ne s'est pas empêché, même après, de créer une large confusion avec des prises de position divergentes de certains de ses représentants les plus en vue. Seuls les Verts se sont engagés dès le début fermement contre l'initiative et le contre-projet.

Dans la réalité, la conséquence politique aurait un visage tout autre que celui prôné par les grands partis bien établis. Nous connaissons le résultat » la politique tacticienne d'apaisement, face à l'UDC, échoue complètement. La majorité a envoyé le contre-projet mal ficelé à la trappe et a voté en force pour l'original réactionnaire.

Malgré l'acceptation de l'initiative de l'UDC, le 28 novembre 2010 a montré une série de lueurs d'espoir en particulier pour celles et ceux qui ont voté 2xNon. L'UDC n'a pas gagné partout. La Suisse romande s'est montrée résistante comme à son habitude. Tout comme la Suisse urbaine. Plus de 50 organisations, partis et syndicats se sont engagés dans le comité neutre du 2xNon. Le contre-pied à la politique récurrente de dur-



Solidarité sans frontières

**DOSSIER 1 – 2011
SOLIDARITÉ SANS FRONTIÈRES**

MARS 2011

**MULTIPLICITÉ DE LA CAMPAGNE
POUR LE 2XNON**



Local alternatif de vote à Zurich.

cissement s'est manifesté avant tout dans la société civile politiquement engagée.

La société civile en tant qu'acteur politique

Sans aucun doute, l'influence de la puissance financière de l'UDC sur notre démocratie directe a atteint une ampleur inquiétante. Par son omniprésence dans le quotidien des pendulaires, Ivan S. a eu le pouvoir d'un rouleau compresseur de la politique visuelle. La transparence sur les finances des partis ainsi qu'une certaine compensation lors des campagnes référendaires, par exemple par le biais de la gratuité de l'affichage, seraient souhaitables déjà pour ce seul motif. Se plaindre d'une infériorité financière ne mène actuellement pas à grand-chose. L'engagement politique civil est sans doute la variante la meilleure et la plus prometteuse. Il n'y a pas que la protection de l'environnement qui « commence au niveau de chaque individu » - avec des discussions dans le cercle des connaissances et sur le lieu de travail, la distribution et la pose d'autocollants et la rédaction de lettres de lecteurs. La campagne pour le 2xNon a montré, dans sa diversité, jusqu'où un tel engagement peut comprendre des actions impressionnantes.

Le prix d'innovation de cette campagne a été décerné à un jeune Argovien qui avait momentanément remplacé le nom de son réseau radio ouvert par « 2xNon le 28 novembre » » l'engagement commence par de petites choses. C'est pourquoi, nous consacrons les quatre prochaines pages de ce Bulletin à un regard oblique à travers la large résistance qu'a connue la Suisse à la fin de l'automne 2010 autour de la campagne pour le double non » de Lausanne à Schaffhausen, des sans-papiers au cinéaste. ❁

Moreno Casasola

**Dossier du
Bulletin 1 – 2011**

**Solidarité sans frontières
Neuengasse 8
3011 Bern
www.sosf.ch**

**sekretariat@sosf.ch
Fon 031 311 07 70
Fax 031 311 07 75**

PC 30-13574-6

VISIBLE À BERNE

Des chaussures et des bandes

On n'a pas cessé de les voir, ces bandes jaunes portant l'inscription « Ausgeschafft ». Dans les journaux et sur Internet. La plupart du temps autour d'une paire de chaussures, d'une poupée Barbie ou d'un chariot Migros. Bandes jaunes et chaussures – sous-produit du comité régional du 2xNon à Berne. L'initiative pour le renvoi et le contre-projet en tant qu'une même paire de chaussures, telle était la métaphore



OLAF sur la Place fédérale.

visuelle voulue par le comité. « Quand une personne quitte un pays contre sa volonté, il reste toujours quelque chose d'elle dans la pagaille. Les chaussures symbolisent ce résidu laissé par les personnes bannies du pays », affirme Markus Müller. Il est un des 30 volontaires et plus qui se sont engagés dans le comité local bernois. Il n'a pas de fonction politique et ne fait partie d'aucune organisation. « Seul l'engagement personnel compte. Peu importe d'où vient cet engagement. » Une position claire. Les chaussures et les bandes ont accompagné la ville de Berne pendant plus de six semaines. Elles ont parfois surgi de manière ordonnée dans l'espace situé devant le bâtiment principal de l'uni ou ont été parfois dispersées au hasard dans les rues de la ville pour interpeller les passant-e-s et leur distribuer des dépliants d'information. Et, à la journée nationale d'ac-

tion, à la fin du programme de deux heures prévu, il s'est formé une grande inscription « 2xNein » à l'aide de chaussures, telle une œuvre d'art politique surdimensionnée sur la Place fédérale. Des chaussures pour attirer l'attention. Simple. Mais efficace. Le dimanche de la votation enfin, la ville de Berne a rejeté l'initiative et accepté le contre-projet à 51%. Le soir, il y a de nouveau eu des chaussures sur la Place fédérale.

TROIS FILMS EN TOURNÉE À TRAVERS LA SUISSE

Mis à la porte

Au début, ce fut l'indignation. Indignation à cause du taux d'acceptation de 57,5% de l'initiative anti-minarets. Cette indignation a ensuite produit un autre type d'initiative, celle de la création de l'association « Art + Politique ». A+P groupe de nombreuses personnes du monde culturel qui en avaient (et en ont encore) assez de la marginalisation de toujours plus de groupes sociaux et du démantèlement des droits humains. Fruit d'un important travail bénévole, une contribution significative à la campagne du 2xNon a pris naissance sous la direction artistique de Micha Lewinski le lancement sur Internet de la trilogie des courts métrages « Mis à la porte » a immédiatement joui d'une popularité et d'un écho énormes. La diffusion a eu le même effet qu'un incendie fulgurant dès les premiers jours. Elle a même réussi à déstabiliser Oskar Freysinger réputé pour être sinon très éloquent. Interrogé à la télévision sur la trilogie, cet enseignant supérieur de l'UDC n'a apporté à l'écran que des propos désemparés pendant quelques minutes délectables. Le temps d'un moment, la plume a été plus puissante que l'épée. En plus de leur diffusion sur le net, les films ont aussi été montrés dans plus de trente salles de cinéma suisses – ce qui a été rendu possible grâce à la « distribution temporaire des films Sosf » et à la collaboration des cinémas. « Mis à la porte » a montré que l'art peut avoir un fort impact en politique car il stimule la discussion de manière agréable. Une distanciation par l'humour facilite l'accès à des thèmes tristes sans les traiter de manière superficielle. Une promesse pour l'avenir.

RÉSISTANCE À LAUSANNE

Le refuge et les pirouettes

21 septembre 2010, Brasserie Le Cygne, à Lausanne. Le collectif du « Mouvement de lutte contre le racisme » (MCLR) se réunit pour discuter de la manière d'agir dans la lutte contre l'initiative sur le renvoi. Sept per-

sonnes sont présentes, la plupart d'entre elles sont des étudiant-e-s. Un petit groupe, mais plein de cœur, de motivation et de savoir. Des débats sont organisés, des stands sont planifiés et l'idée d'une manifestation dans le cadre de la journée nationale est lancée. Les décisions sont prises rapidement et sans complications. 11 octobre, Lausanne. Le collectif « Droit de rester » occupe l'église de la Sallaz et y installe un refuge pour les sans-papiers, les NEM et les requérants d'asile déboutés pour empêcher leur renvoi. Il subsistera quelque temps. « Les renvois sont déjà une réalité. Ce qu'exigent l'initiative de l'UDC et le contre-projet ne fait qu'étendre cette pratique ineffable », affirme Graziella de Coulon qui participe à l'action du refuge. Elle prend également part à la campagne référendaire et se joint au MCLR dans l'organisation d'un débat. L'un ne va pas sans l'autre. La forte détresse des personnes concernées et la campagne référendaire s'unissent de la manière la plus remarquable à Lausanne en cette période. La résistance contre le durcissement politique s'allie au combat démoralisant pour des existences individuelles. 6 novembre. La manifestation à Lausanne connaît une participation de 500 personnes. Et Stéphane Lambiel, deux fois champion du monde de patinage artistique, ouvre le cortège avec des pirouettes pour une fois politiques. Peu de personnes, mais un engagement fort et un grand effet. Le 28 novembre, le canton de Vaud vote 2xNon. Merci Lausanne!

NEIN | IEIN

« Montre ton visage »

Entre un besoin d'agir et la mauvaise humeur persistante depuis le résultat de l'initiative anti-minarets, notre groupe s'est formé à fin octobre 2010 au milieu des cartons de pizza, des bouteilles de bière, des ordinateurs et d'un tas de papier. La votation à venir sur l'initiative sur le renvoi avait donné le coup d'envoi à notre collectif de six amis de longue date devenus professionnellement à l'aise dans le monde de la culture et des médias. Nous voulions contribuer nous-mêmes concrètement à la lutte contre l'initiative et le contre-projet. Nous avons rapidement défini notre manière d'agir. Nous voulions en effet sensibiliser nos amis et connaissances et leur montrer que des personnes provenant directement de nos milieux s'opposent à l'initiative par des déclarations personnelles ou sont même directement concernées. Comme nous n'avions que peu de temps (cinq semaines) pour agir, il nous a paru opportun de choisir la voie de Facebook. Nous avons la chance de compter parmi nous une graphiste professionnelle et des pros expérimentés en matière d'organisa-

tion et de journalisme. L'action « Montre ton visage » a commencé par un webflyer comportant une photo et une déclaration. Il a été envoyé par mailing et publié sur notre page Facebook et pouvait ainsi être diffusé à volonté plus largement. Nous nous attendions à ce que notre action dépasse au moins un peu le cercle de nos connaissances. Mais nous n'avions pas pensé qu'après à peine deux semaines, il y aurait déjà 300 flyers personnels en circulation et plus de 2'500 fans de notre page. Nous avons reçus des centaines de courriels et des personnes totalement inconnues de toutes les régions du pays se sont mises à participer à notre action de manière engagée. Tout à coup, notre modeste idée débouchait sur un réseau de collaboration, un « groupe d'intérêt du 2xNon » sans couleur partisane. Et tout ça avec un budget de zéro franc. Rétroactivement, nous pensons que notre succès a été dû précisément à notre indépendance politique et aussi à notre entrée en action à la fois non idéologique, émotionnelle et professionnelle. Il y a eu ensuite de grands articles de presse et des annonces et même des personnes en vue comme Stress qui ont publiquement soutenu notre action. Le site existe encore aujourd'hui et la devise est devenue dès le 29 novembre « Keep the face » - garde la face contre le racisme et l'exclusion.

MARQUER, REGROUPER, RENVOYER

OLAF

Alois, le vote a lieu dans deux mois – quel est, en quelques mots, le programme politique d'OLAF ?

« Votre impertinent tutoiement est symptomatique de l'état lamentable de la gauche. Le respect à l'égard des étrangers ne signifie pas qu'on doit leur sauter tout de suite au cou. Respecter les personnes étrangères signifie qu'on garde la distance naturelle et qu'on respecte le fait qu'elles sont autres – à savoir qu'elles ont leurs propres habitudes culturelles et manières de penser qui ne sont pas compatibles avec les nôtres. C'est justement pour ça que ce sont des étrangers. Et pour ça qu'elles n'appartiennent pas à notre monde – mais au leur dans le pays d'où elles viennent. Nous faisons ainsi le bien des étrangers quand nous raccompagnons dans leurs pays de provenance les personnes qui se sont fourvoyées dans notre pays. En même temps, cela a l'effet secondaire agréable que nous empoignons le problème de la criminalité étrangère par les racines – car on ne peut devenir un criminel étranger que si on est un étranger. C'est pourquoi, OLAF a développé un programme spécial d'intégration pour les étrangers, qui vise à démanteler les tensions interculturelles entre les étrangers et les Suisses. Ce programme se base sur la conclu-

sion que l'intégration n'est possible que là où existe la volonté de s'intégrer chez toutes les personnes concernées. On sait que ce n'est pas le cas en Suisse. C'est pourquoi, OLAF s'efforce d'intégrer les étrangers là où ils peuvent l'être vraiment, c'est-à-dire à l'étranger. Notre engagement se situe ainsi dans la tradition humanitaire de la Suisse et trouve ses racines dans les valeurs chrétiennes fondamentales (voir l'évacuation du temple par Jésus; Mat. 21,12ss, Marc 11,15ss, Luc 19,45ss, Jean 2,13 à 16). »

www.olaf-schweiz.ch

PRESTATION DE SERVICE ZURICHOISE

« Voter avec des étrangères et des étrangers »

L'action « Voter avec des étrangères et des étrangers » a vu le jour grâce à l'engagement personnel de sans-papiers, d'artistes et de militant-e-s (Collectif du droit de rester de Zurich, Ecole autonome, Art+Politique). Elle s'est déroulée dans le domaine public sous la forme d'une « prestation de service » des étrangères et étrangers au statut de séjour divers étaient là pour conseiller les Suisse-sse-s dans leur vote. Il s'agissait de leur exposer en détail les diverses facettes de la problématique de l'initiative sur le renvoi et du contre-projet. La première journée d'action a eu lieu le 13 novembre 2010 sur la Hirschenplatz de Zurich. Environ 150 entretiens avec des passant-e-s ont été menés à proximité de trois urnes installées spécialement pour l'action. La majorité de ces entretiens a eu pour objet d'informer et de conseiller des personnes qui rejetaient d'emblée l'initiative et qui s'intéressaient de plus près aux arguments contre le contre-projet. Le manque de conscience des passant-e-s sur la gravité possible des conséquences de cette votation a été surprenant. Certains se sont même déclarés avec véhémence pour une sévérité accrue à l'égard des étrangères et des étrangers même en cas de délits mineurs. La deuxième journée de l'action, le 17 novembre, il y a certes eu moins de visiteurs mais les entretiens, une centaine, ont pu être plus approfondis. Un public moins politisé a également pu être mobilisé aux concerts qui ont suivi le soir. Résultat: 2:0 pour Zurich.

LA SCHAFFHOUSE

et le zoo interactif d'un autre genre

A Schaffhouse, la Liste alternative a été la seule formation partisane à lutter ouvertement pour un double non à l'initiative sur le renvoi et au contre-projet. Elle l'a fait de manière d'au-



Christoph Stettler
Comité régional de Berne: 2xNON à la gare.

tant plus résolue. Le 6 novembre 2010, elle a confronté les passant-e-s à une action publique originale dans la vieille ville de Schaffhouse: deux moutons noirs attendaient leur expulsion dans une grande cage. Il était interdit aux nombreux curieux de nourrir ces animaux. Des militant-e-s de la LA distribuaient en même temps des tracts et essayaient d'entrer en dialogue avec les passant-e-s. Les réactions ont été en grande partie positives même s'il y en a eu parfois de très violentes. A deux occasions, des militants ont même été attaqués physiquement. Deux semaines plus tard, des opposant-e-s au renvoi ont placé à divers endroits de la vieille ville de Schaffhouse des chaussures entourées d'un ruban adhésif portant l'inscription « Ausgeschafft ». Des chaussures sont restées sur place plusieurs jours. La LA a en outre mobilisé l'attention par une campagne personnelle d'annonces dans la presse locale contre les deux projets mis en votation. Elle a par ailleurs pris part à de nombreux événements publics.

2XNON AU LAC DES QUATRE CANTONS

Un même droit pour tous

Valentina Smajli est membre de la direction du PS et a contribué de manière déterminante, par son engagement personnel, à ce que le double non ait un écho également dans le canton de Lucerne.

Valentina, le double non de la ville de Lucerne aux projets pour le renvoi a bel et bien été une bonne surprise. Peux-tu nous dire comment tu expliques ce résultat malgré la position des médias locaux ?

« Ça m'a fait plaisir que la ville de Lucerne rejette les deux objets (l'initiative à 57.05% des voix et le contre-projet à 51.36%). C'est grâce à l'engagement de chaque personne qui s'est impliquée dans la campagne de sensibilisation et d'information. Divers partis et organisations du canton de Lucerne ont fondé un comité pour le double non. Le

» but a toujours été de montrer un signal politique fort. Il nous est paru important et juste d'expliquer à la population lucernoise que les deux projets attisaient l'illusion qu'en cas de renvoi, le nombre des criminels diminuerait et qu'il y aurait ainsi du positif.

Où as-tu trouvé la motivation personnelle de ton engagement résolu pour le double non ?

Pendant la campagne référendaire, il y a eu un point fondamental pour moi : l'égalité juridique voulant que tous les criminels et toutes les criminelles soient puni-e-s de manière égale quelle que soit leur origine. En effet, des projets inscrits dans un Etat de droit ne sauraient privilégier seulement la population indigène. C'est quand même une question relevant de la vie en communauté que de savoir comment régler la situation des victimes et des auteurs d'infractions. Une société civilisée comme la Suisse cherche des ébauches de solutions par la prévention et la réintégration. Peut-être pouvais-je un peu contribuer à une sensibilisation par mon engagement dans la société civile. Comme l'année 2011 est l'année européenne du bénévolat, je souhaite qu'en plus de la solidarité des uns pour les autres, elle comprenne aussi un engagement au sein de la société civile sous la devise « les droits humains universels devraient être contraignants pour tous ».

«REITSCHULE-DRUCKI» DE BERNE

Avec Gandhi et Chomsky

L'engagement politique relève de la tradition à la « Reitschule » de Berne. Presque chaque semaine, de nouveaux produits de la résistance contre les tendances conservatrices de la politique suisse y prennent naissance. Sur initiative personnelle, mais aussi parce que cela était simplement nécessaire, des personnes proches du collectif de l'imprimerie ont produit sans plus attendre leur propres affiches et autocollants brillants de sagacité pour le double non. Il y a eu un Gandhi sur un autocollant avec l'inscription prophétique : « La démocratie n'est pas un lieu dans lequel les personnes se comportent comme des moutons ». Malheureusement, on pouvait peut-être penser que les messages étaient trop généraux et dépassaient le cadre pur de la votation. « Plus tu arrives à propager la peur des drogues et de la criminalité, des excès de l'aide sociale et des étrangers, mieux tu réussis à contrôler les gens. » Noam Chomsky n'est pas le seul à le savoir. Et les requérant-e-s d'asile le vivent au quotidien en priorité. Sur une affiche posée sur le mur, il est écrit ce que Sami Okocha ressent au nom de beaucoup : « J'en ai



Renvois» il reste toujours quelque chose.

assez d'être traité comme un citoyen de deuxième classe. » Chez les jeunes Africains, leur rêve ne se réalise ni dans leur pays ni en exil en Europe et beaucoup d'entre eux doivent gagner leur pain quotidien en vendant de la drogue. C'est de cette ambiance de l'exclusion que la « Reitschule » tire sa position. Les affiches couvraient de grandes surfaces des locaux et les banderoles saluaient, depuis le toit, les personnes de passage.

WOZ ET COURRIER

Les annonceurs du mouvement

Pour une grande partie des médias suisses, il n'y avait que deux alternatives dans la votation du 28 novembre : l'initiative de l'UDC ou le contre-projet de la majorité du parlement. Le double non semblait ne pas exister. La « WOZ » et le « Courrier » se sont élevés au-dessus de cette purée médiatique générale comme deux phares. Déjà assez tôt, ces deux journaux ont clairement expliqué qu'il s'agissait « d'un original et d'une copie » (Simon Petit dans le Courrier). Ils ont demandé « pourquoi personne ne parle de votation fallacieuse » (Dinu Gautier dans la WOZ). Ils ont attaqué le fait que la double punition « égratigne le marbre de la constitution » (Jean Michel Dolivo dans le Courrier). Ils ont démasqué l'arrière-fond xénophobe des rumeurs sur la « criminalité étrangère ». Ils ont mis en évidence le caractère répressif du débat sur l'intégration (Kaspar Surber dans la WOZ). Ils ont insisté sur le fait que les droits fondamentaux ne laissent pas de place à l'« apaisement ». Et enfin, ils ont montré la multiplicité de la campagne du double non. ❀

Nous remercions les personnes suivantes de leur contribution au présent dossier :

Valentina Smajli, Paolo Domeniconi, Tim Zulauf, Andreas Heusser, Markus Müller, Graziella de Coulon, Adrian Kunz, Sami Okocha

CONSTRUCTION DE MURS, EXPULSIONS, ARRÊT DUBLIN

Nouvelles de Grèce

La situation catastrophique des réfugié-e-s et des migrant-e-s en Grèce continue de faire les gros titres. En novembre 2010, l'agence européenne de protection des frontières Frontex a commencé une assistance coordonnée par l'envoi d'« équipes d'intervention rapide » (Rabits) censées stopper l'« immigration illégale » par la frontière terrestre gréco-turque. Cette première opération Rabits qui regroupe 175 gardes-frontières venant d'Etats de Schengen et qui doit durer jusqu'au 3 mars au moins aurait réduit le « flux » de plus de 40%, disait-on à mi-janvier. En même temps, les autorités grecques ont annoncé l'installation d'une barrière de haute technologie d'une hauteur jusqu'à dix mètres et d'une longueur de 12,6 km. Il s'agit de fermer les parties de la frontière non bordées de la barrière naturelle formée par le fleuve Evros. Pour les réfugiés se trouvant déjà dans le pays, il est prévu d'installer de nouveaux camps, en partie dans d'anciennes casernes militaires et en partie sur des bateaux.

Après une nette indifférence des Etats de Schengen/Dublin sur la situation des requérant-e-s d'asile en Grèce, la Cour européenne des droits de l'homme a décidé le 21 janvier 2011 que le transfert d'un réfugié afghan de Belgique en Grèce avait violé l'interdiction de tout traitement inhumain et dégradant de même que le droit à un recours effectif (art. 3 et 13 CEDH). L'homme avait été d'abord hébergé dans un camp de tentes complètement surpeuplé puis a vivoté dans les rues. Alors que l'Autriche ne voit toujours pas de raison de modifier sa pratique, quelques Etats de Dublin – dont l'Allemagne, la Finlande et, le 26 janvier, également la Suisse – ont provisoirement (presque) suspendu les renvois vers la Grèce. Lors de la révision du Règlement de Dublin, l'UE veut créer un « mécanisme de crise » pour décharger des pays qui, comme la Grèce, sont surmenés par un « flux massif » de réfugiés.

Le 27 janvier, 300 migrant-e-s ont entamé une grève de la faim à Athènes pour attirer l'attention sur leur misérable situation.

Le 28 janvier, la commissaire européenne Cecilia Malmstroem a annoncé l'« issue heureuse » des pourparlers sur un traité de réadmission avec la Turquie. Le traité, que le Parlement européen doit approuver, aurait pour effet d'augmenter encore le risque d'un renvoi illégal de réfugiés depuis la Grèce. L'organisation

allemande en faveur des réfugiés « proasyl » met en garde contre des renvois en chaîne par la Turquie vers l'Iran ou l'Afghanistan.

Davantage d'infos sur la grève de la faim :
www.w2eu.net

Arrêt de la Cour européenne des droits de l'homme : www.snurl.com/sosf110102

« LA COLLABORATION FONCTIONNE BIEN »

Statistiques de Dublin 2010

L'ODM tient le système de Dublin pour un plein succès « grâce au traité, la Suisse a pu jusqu'ici transférer nettement plus de personnes dans d'autres Etats de Dublin qu'elle a dû en prendre en charge », est-il dit dans le commentaire au sujet des statistiques de l'asile 2010. La Suisse a reçu d'autres Etats de Dublin 1327 demandes de prise en charge en 2010 et elle en a approuvées 797. En revanche, l'ODM a présenté lui-même 5994 demandes à d'autres Etats de Dublin, dont 5095 ont été admises alors que 2722 requérant-e-s d'asile étaient déjà renvoyés. Presque la moitié des demandes suisses ont été adressées à l'Italie, 483 à l'Autriche et 430 à la Grèce.

20690 demandes d'asile ont été liquidées l'an dernier en première instance, dont 9466 par des décisions de non-entrée en matière. Parmi ces dernières, 6393 sur la base de la réglementation de Dublin. Autrement dit : grâce à la collaboration avec l'UE, la Suisse se débarrasse de presque un tiers des demandes d'asile annuelles.

www.snurl.com/sosf110107, p. 58 ss.

DES DÉTENU·S DE GUANTÁNAMO SAUVENT L'UBS

Un deal suisse

Au plus tard depuis que Wikileaks a révélé le contenu de dépêches de l'ambassade américaine, le public suisse sait également que l'accueil en Suisse de deux Ouzbeks anciennement détenus dans le camp américain de Guantánamo n'a pas été le résultat de la tradition humanitaire maintes fois revendiquée. Il ressort d'une missive envoyée par l'ambassade américaine de Berne le 1er juillet 2009 et publiée par Wikileaks dans le journal norvégien « Aftenposten » qu'il en allait pour le Conseil fédéral et plus concrètement pour notre ancienne ministre de l'économie Doris Leuthard avant tout de protéger l'UBS contre des poursuites pénales aux Etats-Unis : « la ministre a confirmé que le gouvernement suisse était prêt à accepter l'installation de plusieurs détenus de Guantánamo. » On était en outre prêt à interdire au bureau d'ingénieurs Colencos situé à Baden (AG) son activité commerciale

en Iran en lien avec le programme atomique de ce pays. « La ministre a fait comprendre que ces deux activités étaient liées au but de trouver un accord politique dans le cas du géant bancaire suisse UBS. »
www.snurl.com/sosf110109

Papier du PLR sur la migration

Libéral?

Le PLR lui aussi veut mener sa campagne électorale sur le dos des immigrant-e-s. Son papier s'appelle « Pour un contrôle pragmatique de l'immigration en adéquation avec les besoins de la Suisse » et était destiné à son assemblée des délégués du 12 février 2011. Les « libéraux » y colportent les vieux mots d'ordre bien connus contre un surnombre d'étrangers en Suisse. Les propositions faites visent toutefois surtout l'immigration à partir de pays tiers. Il y est fait l'article pour limiter le regroupement familial, pour fixer à dix ans (aujourd'hui cinq ans) le délai après lequel les réfugiés reconnus ont droit à un permis d'établissement et pour l'adoption d'une loi cadre sur « l'intégration » qui menacerait d'expulsion les personnes non intégrées. En décembre, le Conseil national a accepté une motion allant dans le même sens et proposée par le PLR. Sur les deux autres points, le conseiller national argovien Philipp Müller, auteur principal du papier, a déposé des initiatives parlementaires que la Commission des institutions politiques du Conseil national a approuvées le 4 février.

Le PLR entend également exercer des pressions sur les citoyennes et citoyens de l'UE au bénéfice de la libre circulation des personnes : les permis de séjour ne devraient plus être accordés que pour une année au lieu de cinq ans. Les offices du travail devraient signaler aux polices des étrangers tout chômage ayant duré plus de douze mois. Une « immigration dans notre système social » devrait être empêchée.

www.snurl.com/sosf110104

RENOI VERS LE NIGERIA

« Rapatriés avec succès »

Comme l'avait annoncé déjà en novembre l'ODM, les renvois forcés vers le Nigeria ont repris au début de l'année après avoir été interrompus suite au décès de Joseph Nduaku Chiakwa le 17 mars 2010 à l'aéroport de Zurich. Le 19 janvier, « trois personnes s'étant opposées à un départ en avion de ligne ont été rapatriées avec succès » par un vol organisé par l'agence européenne de protection des frontières Frontex, selon l'annonce faite le 21 janvier par l'ODM.

EN BREF



Jusqu'à ce jour, l'office avait déjà réservé des vols pour 76 Nigérien-e-s: « 21 volontaires avec aide au retour, 55 forcés avec conduite à l'avion par la police ».

Les renvois forcés vers d'autres pays ont déjà repris en juillet dernier. Jusqu'à fin 2010, il y a eu 22 vols spéciaux avec 109 personnes au total.

APPEL À LA DÉNONCIATION

Sans-Papiers

Le « Tagesanzeiger » avait dénoncé la « faille » en juin 2010. Maintenant, ça bougerait enfin un peu dans l'administration grâce à l'ancienne ministre de la justice Eveline Widmer Schlumpf, a jubilé le rédacteur dans le même journal le 4 janvier. Selon le journaliste agitateur, la « faille » consiste en ceci que les sans-papiers paient des cotisations aux caisses AVS et qu'ensuite, ils ne sont en général pas découverts lors des contrôles en vue de repérer le travail au noir. Tant que les cotisations sont prélevées, les assurances sociales ne peuvent dénoncer des cas aux polices des étrangers que si l'absence d'un permis de séjour apparaît « immédiatement ». Bien des sans-papiers paient leur AVS, mais ils n'en retireront jamais rien. Selon un rapport du Conseil fédéral

publié en décembre, un échange de données régulier entre les assurances sociales et les polices des étrangers est maintenant envisagé. Le Conseil fédéral « s'est aussi demandé si et dans quelle mesure les écoles doivent également être mises à contribution dans le traitement des sans-papiers. » Il veut examiner « de manière approfondie » si une telle obligation de dénoncer à la charge des écoles et des enseignant-e-s serait « nécessaire et adéquate ».

www.snurl.com/sosf110105

LE TRIBUNAL FÉDÉRAL À PROPOS DE L'AIDE D'URGENCE

Pas de droit à la famille

Selon un arrêt du Tribunal fédéral du 6 janvier 2011, le canton de Vaud ne doit pas verser l'aide d'urgence à une requérante d'asile déboutée. La femme en question avait déposé, après le rejet de sa demande d'asile, de vivre dans le canton de Vaud chez le père de ses enfants – lui aussi réfugié débouté. Selon l'arrêt de la première Cour de droit social du Tribunal fédéral, la loi sur l'asile ne permet plus aucun changement de canton après la fin de la procédure et ne prévoit donc plus non plus aucun regroupement familial. Il n'entrerait plus qu'en question des mesures en lien avec le départ.

Arrêt 8C_268/2010 du 6.1.2011 ❁

ANNONCE



COLLÈGE INTERNATIONAL DE PHILOSOPHIE, PARIS (CIPH)
PROGRAMME /
EXIL, CRÉATION PHILOSOPHIQUE ET POLITIQUE /
PHILOSOPHIE ET CITOYENNETÉ CONTEMPORAINE 2010 - 2016

PROGRAMME GÉNÉRAL DU COURS/SEMINAIRE 2011, UOG GENÈVE REPENSER L'EXIL

JEUDIS 17 FÉVRIER, 10 MARS, 31 MARS, 14 AVRIL, 5 MAI, 19 MAI, 18H - 20H30
SAMEDI 19 MARS 2011, 13H - 18H

ENSEIGNANTE / Prof. Marie-Claire CALOZ-TSCHOPP,
dir. de programme CIPh (Paris-Suisse-Amérique latine-Méditerranée)

IMPRESSUM

Bulletin

Solidarité sans frontières

Paraît 4 fois par an

Tirage de cette édition :

3300 allemand / 700 français

Affirmés par la REMP/FRP :

3339 allemand / 665 français

Composition/Graphisme :

Yan Rubin, Carouge

Impression et expédition : grafica e stampa, spescha und grünfelder, Ilanz

Rédaction : Heiner Busch,

Moreno Casasola, Gisela Grimm

Traductions : Olivier von Allmen,

Lectorat : Sosf

Délai rédactionnel pour le

prochain numéro : le 28 mars 2011

Nous nous réservons le droit

d'abrégier le courrier des lecteurs

Cotisation 2011 abo inclus : salariés

70.- / couples 100.- / non-salariés

30.- / organisations 120.-

abonnement : individuel 30.- /

organisations 50.-

Editrice :

Solidarité sans frontières,

Neuengasse 8, 3011 Berne

(regroupement CAS/MODS)

Tél. 031 311 07 70

Fax 031 311 07 75

sekretariat@sosf.ch

www.sosf.ch

CP 30-13574-6

FORTERESSE EUROPE 1

Régime des frontières

Le premier volume collectif du « Réseau de recherche critique sur la migration et le régime des frontières » s'inscrit parfaitement dans le cadre des revendications de cette réunion d'environ 150 scientifiques et militant-e-s appartenant surtout à l'espace linguistique allemand. Le « Kritnet » élève le droit de migrer et de fuir au rang d'une ligne directrice relevant tout autant de la politique que de la théorie de la connaissance. Les seize contributions mettent en lumière le déplacement anticipé des frontières de l'UE dans les Etats tampons (Ukraine, Maghreb) et au-delà (Mali) et les mécanismes et instruments du management de la migration et de la surveillance des frontières (OIM, Frontex, système des camps). Ils ne donnent cependant pas dans la tentation de victimiser les personnes migrantes et critiquent expressément le discours sur la traite des humains tel qu'il est répandu dans toute l'Europe. Aussi bien le Kritnet que l'édition Assoziation A chez qui le volume est paru méritent notre intérêt.

Sabine Hess/Bernd Kasperek (éd.): Grenzregime. Diskurse, Praktiken, Institutionen in Europa, Berlin/Hambourg (Assoziation A), 290 pages, Fr. 30,90, disponible en librairie ou sous www.snurl.com/sosf110108. Infos sur Kritnet sous www.borderregime.eu

FORTERESSE EUROPE 2

Régime du marché du travail

Dans sa dernière édition, « Lunapark21 » aborde le thème de la « forteresse Europe ». La « Revue pour la critique de l'économie globale » met en lumière non seulement le régime des frontières, mais aussi celui du marché du travail que les économies des Etats forts de l'Union pourvoient en faisant appel à une main d'œuvre bon marché de l'est et du sud. Le 1er mai 2011, les restrictions de la libre circulation des personnes provenant des dix Etats entrés dans l'UE en 2004 disparaîtront en Allemagne et en Autriche. Une position de gauche devrait avoir à l'œil les « rejets sociaux » que génère ce régime du marché du travail dans les pays de provenance et d'accueil des demandeurs d'emploi et « être en même temps solidaire avec les victimes qui sont mobilisées à l'est et confrontées au dumping salarial à l'ouest ». **Lunapark21 – cahier 12, hiver 2010, Berlin décembre 2010, 72 pages (dont 20 spéciales sur la forteresse Europe), prix du cahier: Euro 9.– port compris, à commander on line sous www.lunapark21.net/service/abo-e.html**

HISTOIRE REMUÉE

Cornelius Koch

« Ce livre sur la vie et l'œuvre de Cornelius me tient beaucoup à cœur », écrit Dimitri dans sa préface. Nous nous rallions à ce jugement. Claude Braun et Michael Rössler ont écrit un livre très personnel sur l'aumônier des travailleurs et des réfugiés que fut Cornelius Koch qui, pendant des décennies, a inspiré et invité à l'action dans le meilleur sens du terme les personnes remuées par la politique de la migration et de l'asile. Ils ne font pas que rappeler les diverses étapes de cette vie – de la Freiplatzaktion à l'engagement pour les sans-papiers en passant par les occupations des églises et les référendums et par l'influence de l'aumônier des réfugiés à la frontière tessinoise – mais ils évoquent aussi la personnalité de Cornelius Koch.

Claude Braun/Michael Rössler: Ein unbequemes Leben. Cornelius Koch, Flüchtlingskaplan, Berne (Zytglogge) 2011, 370 pages, Fr. 36.–

L'IMAGE MÉDIATIQUE DE L'«ÉTRANGER»

Constructions utiles

Dans sa thèse présentée à l'université de Sheffield, Juan Michel a examiné minutieusement le contenu, la fréquence et la structure des articles du journal « Le Matin » sur les « étrangers » en 2009/2010. Conclusion: la part du lion de ces articles tourne autour des questions de criminalité, de violence et de comportements déviants. En particulier les jeunes immigrant-e-s y apparaissent comme potentiellement dangereux. Michel montre ainsi le terrain idéologique sur lequel prospère l'acceptation des initiatives de l'UDC.

Juan Michel: Reporting the Other. The Representation of Foreigners in a Swiss French-language Tabloid Newspaper, Genève 2010, 130 pages, téléchargeable gratuitement sous www.reportingtheother.blogspot.com

SANS-PAPIERS

Propositions pragmatiques

La Commission fédérale pour les questions de migration intervient avec une étude dans le débat au point mort sur la régularisation des sans-papiers. Les trois auteures, collaboratrices du Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population, montrent que la régularisation individuelle en tant que « cas de rigueur » est devenue toujours plus difficile. Elles plaident ainsi pour des solutions pragmatiques. Le renforcement des droits fondamentaux des sans-papiers serait « possiblement » mieux approprié pour lutter contre l'économie souterraine et en fin



François Graf

Manif à Lausanne.

de compte contre la « migration illégale ». Elles proposent dès lors de « renoncer à l'objectif irréaliste de vouloir appliquer à cent pour cent les dispositions du droit des étrangers ».

Denise Efonyi-Mäder, Silvia Schönenberger, Ilka Steiner: Visage des Sans-papiers en Suisse. Evolution 2000-2010, Commission fédérale pour les questions de migration (CFM). Documentation sur la politique de migration, Berne 2010, 90 pages, à télécharger ou commander sous www.snurl.com/sosf110112 ❁

«...IL IMPORTE DE LE CHANGER»

De zéro à cent

Lorenz Lüthi travaille depuis fin septembre au secrétariat de Sosf où il accomplit un stage. Ce jeune historien a soutenu Sosf d'une façon sélective dans la campagne pour le double non.



Comment en arrive-t-on à faire un stage chez Solidarité sans frontières ? On rentre de vacances et on veut rencontrer un ami qui n'a toutefois jamais de temps car il est secrétaire général de Sosf et il est plongé en plein milieu de la campagne contre l'initiative sur le renvoi et le contre-projet. Il ne reste alors rien d'autre à faire que de dire 2xNon – et une fois oui et on se retrouve en plein travail. C'est ainsi qu'a commencé le stage de Lorenz Lüthi. Mais le fait qu'il s'engage dans la politique migratoire n'est pas un hasard :

D'une part, j'ai été moi-même assez longtemps à l'étranger et j'ai appris ce que signifie d'être un étranger et d'être perçu comme tel par les autres. Cela aiguise énormément le regard sur la thématique. D'autre part, mon engagement politique a débuté lors du soutien que j'ai apporté à l'occupation des églises par les sans-papiers en 2001. Et enfin, j'enseigne depuis cinq ans au denk:mal, école autonome pour les migrant-e-s à Berne. Cette activité est tout à fait passionnante et ouvre l'esprit à d'autres réalités de la vie.

Tu as fini tes études d'histoire. Tu as cependant aussi cofondé le denk:mal – une solution pratique à des problèmes réels. Est-ce que tu te définirais plutôt comme un « homme d'action » ?

Selon Marx, les philosophes se seraient bornés à interpréter le monde de diverses manières, mais il importe de le changer. Je trouve que la théorie n'a pas de valeur sans la pratique, mais les problèmes sont évidents et exigent que l'on agisse. A l'inverse, le travail pratique a impérativement besoin d'une réflexion théorique correspondante, sinon on court le danger d'agir de manière uniquement opportuniste selon la situation.

Tu as participé activement à la campagne pour le double non, dont tu as été très

proche pendant trois mois. L'initiative sur le renvoi a été acceptée. Pourquoi ?

Il y a un tas de choses qui ne fonctionnent pas dans ce pays. Ce qui a certainement conduit à ce résultat, c'est la peur diffuse d'un envahissement de la part des étrangers. Il y a eu en plus l'idée absurde qu'un droit pénal inégal pour les Suisses et les étrangers pourrait supprimer un problème réel quelconque. Or, justement, ça recrée une nouvelle injustice. Mais s'en prendre aux symptômes au détriment de celles et ceux qui ne peuvent pas se défendre, n'est vraiment pas quelque chose de nouveau, mais c'est malheureusement une constante dans l'histoire de l'humanité. Appelons-la politique.

Est-ce que, de notre côté, nous faisons quelque chose de faux ? Pourquoi, alors que nous travaillons avec les personnes concernées, ne pouvons-nous pas fournir des solutions aux problèmes présumés ?

Actuellement, nous nous trouvons dans une lutte plutôt défensive. Dans le climat politique actuel, il est très difficile d'être pris au sérieux avec des solutions pourtant adéquates comme la régularisation des sans-papiers. Nous devons nous battre pour arriver à dominer le débat. Les gens doivent reconnaître que seuls nous font vraiment avancer des actes qui réconcilient la société et qui donnent une place à chacun-e en son sein.

Et sous quelle forme concrète un tel acte apparaîtrait dans ta vie pratique ?

Nous nous trouvons dans une démocratie qui devrait également permettre à toutes les personnes qui vivent ici d'avoir les mêmes droits et obligations – cela comprend également nos concitoyennes et concitoyens de nationalité étrangère. Par ailleurs, il faut urgemment (davantage) équilibrer le pouvoir économique individuel. Il convient de fermer l'écart et non pas de l'élargir encore. ❀

AUX MEMBRES ET À TOUTES LES PERSONNES INTÉRESSÉES

Assemblée générale de Sosf

Dans l'année électorale 2011, ce n'est pas seulement l'UDC qui cherche à capter des voix sur le dos des immigrant-e-s et des réfugié-e-s. D'autres partis aussi essaient de marquer des points avec des « thèmes concernant les étrangers » et en particulier avec l'intégration. Quelles stratégies devons-nous appliquer pour que les thèmes relatifs à la migration soient perçus selon nos points de vue dans le débat politique ? Quelles réponses avons-nous à donner au discours toujours plus répressif en matière d'intégration ? Il s'agit là du principal point de l'ordre du jour de l'assemblée générale de Sosf de cette année.

Date: vendredi 8 avril 2011, 18h15 à 21h environ

Lieu: Neuengasse 8, salle de séance au 3^e étage, 3011 Berne

Une inscription à l'adresse sekretariat@sosf.ch nous facilitera la planification de l'en-cas.

Camp du Droit de rester de St Gall et de SUFO

Le SUFO (Sozial- und Umweltforum Ostschweiz) de cette année a lieu le 14 mai. De même à St Gall, il y aura un « camp du Droit de rester » du 11 au 15 mai 2011 en tant que protestation contre le régime de l'aide d'urgence. Nous en appelons à des personnes de toute la Suisse pour qu'elles viennent à St Gall pendant 5 jours avec leur tente.

Date: 11 au 15 mai 2011

Lieu: St Gall

Infos sous » <http://snurl.com/sosf110113>

Solidarité sans frontières sur place

Le régime de l'aide d'urgence et les « nouveaux sans-papiers »

Prochains événements »

21.03. Centre Fries Fribourg, dès 19h30

06.04. Kulturfabrik Lyss, dès 19h00

Plus d'info sous www.campagne-urgence.ch

Dans le cadre de notre programme « Sosf sur place », des événements peuvent être réservés sur les thèmes suivants »

- Forteresse Europe – Forteresse Suisse.
- Sans-papiers: refoulés et pourtant bienvenus!
- De quoi pourrait avoir l'air une politique migratoire alternative ?
- Intégration: assimilation ou adaptation ?

Une inscription à l'adresse de:

sekretariat@sosf.ch Tel. 031 311 07 70